

## Renouvellement de bourse

### Curriculum de Formation à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient

---

#### Renouvellement de bourse

Niveau maîtrise, 1 renouvellement bourse - montant entre 1000\$ et 7 500\$, selon le nombre de renouvellement reçu

#### Contexte

Le Comité interfacultaire de formation à la collaboration interprofessionnelle et au partenariat (CIO-UdeM) offre une bourse de maîtrise sur les pratiques collaboratives en partenariat patient. Le CIO-UdeM a pour mandat de former les futurs professionnels de la santé et des services sociaux aux pratiques collaboratives en partenariat patient. Les cours Collaboration en sciences de la santé (CSS) rejoignent plus de 4500 étudiants par année, provenant de 13 programmes des sciences de la santé et des sciences psychosociales ainsi que 80 professionnels et 80 patients partenaires au profil formateur. Ces cours mobilisent des pratiques pédagogiques novatrices par une formation hybride (en ligne et en présence) interactive et collaborative axée sur le développement des compétences des étudiants. Ces dernières années, une refonte majeure de la formation a été entreprise, notamment en y intégrant une forte composante multimédia afin de créer un environnement d'apprentissage stimulant. Les thèmes de développements prioritaires impliquent l'évaluation des différentes activités de formation : formation en ligne, activité intra programme, activités inter programme, activités longitudinales de mentorat avec le patient ou de mini-école de la santé, de développement de questionnaires d'évaluation, etc.

#### Description du mandat

L'étudiant devra développer un projet qui s'intéresse à l'intégration des pratiques collaboratives et du partenariat de soins dans les pratiques cliniques. Le projet peut, mais n'est pas limité à, mettre en lien les effets de la formation interprofessionnelle en partenariat avec le patient sur le développement des compétences et à l'impact des cours CSS dans la transformation des pratiques dans les milieux de la santé et des services sociaux.

#### Durée de la bourse

Trimestre d'hiver 2018

#### Critères d'admissibilité au renouvellement

Être détenteur d'une bourse du curriculum de formation à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient.

Être sous la direction ou codirection d'un des professeurs du programme de formation interprofessionnelle en partenariat avec le patient ou avoir identifié un partenariat avec l'un des professeurs associé aux cours CSS([liste des professeurs](#)).

Le (la) candidat(e) doit avoir fait la démonstration de demandes de bourses à d'autres organismes subventionnaires.

Le cumul des bourses de l'étudiant ne doit pas dépasser \$ 20 000.

Tout montant de bourse provenant d'un autre organisme extérieur et excédant la limite sera déduit de la bourse octroyée.

#### Documents à soumettre

- État d'avancement du projet (maximum 2 pages)
- Modifications, le cas échéant, au protocole de recherche
- Présentation de l'échéancier et faisabilité du projet
- Lettre d'appréciation du directeur de recherche
- Lettre d'appréciation du collaborateur CIO
- Liste des communications effectuées ou soumises en lien avec le projet

### Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués par un comité d'experts selon les critères suivants :

#### Qualité du projet :

- Clarté de la problématique et concordance des objectifs de la recherche
- Pertinence de la méthodologie
- Stratégies de diffusion des résultats
- Originalité du projet et convergence avec les travaux du programme de formation à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient
- Alignement avec les objectifs du CIO-UdeM
- État d'avancement du projet

#### Qualités personnelles et professionnelles :

- Solides capacités d'analyse et originalité de la pensée
- Capacités de rédaction

Les demandes ne respectant pas les conditions d'admissibilité ne seront pas étudiées.

Tous documents autres que ceux demandés ne seront pas analysés.

Le comité se réserve le droit de ne pas attribuer de renouvellement si les demandes ne correspondent pas aux critères d'excellence du concours.

### Date limite pour le dépôt des candidatures

16 février 2018

### Envoi des dossiers de candidature

Par courriel à : [vanessa.balounaick.arowas@umontreal.ca](mailto:vanessa.balounaick.arowas@umontreal.ca)

### Date prévue de l'annonce des résultats

1<sup>er</sup> mars 2018

### Date d'entrée en vigueur de la bourse

5 mars 2018

### Exigences autres

Sur réception de la bourse, l'étudiant s'engage à présenter annuellement l'avancement de son projet aux membres du CIO-UdeM et à participer à certaines activités du programme

### Modalités de paiement

À préciser

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Vanessa Balounaïck Arowas :

#### **Vanessa Balounaïck Arowas**

Coordonnatrice à l'enseignement interfacultaire

Cours et activités interfacultaires de formation à la collaboration interprofessionnelle

---

Faculté de médecine – Université de Montréal

Pavillon Marguerite d'Youville, bureau 7085

514 343-6111 poste 37387

<http://cio.partenaires-de-soins.ca/>

